

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 9 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30**

N° DEL2020\_050 : FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET D'AUTRES  
MEMBRES DU BUREAU

**L'an deux mille vingt , le neuf juillet**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Camille DEMAZURE

**Membres présents votants :** Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

**Membres présents non votants :**  
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie-Edith NESPOULOUS, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Jacques ROUSSEL, Christian LAFON, Jacky MIQUEL

**Membres excusés :** Mesdames, messieurs,  
Geneviève MARTY (pouvoir à Michel FRANQUES)

**Votants : 50**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 JUILLET 2020**

### **N° DEL2020\_050 : FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET D'AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

#### **Le (La) PRÉSIDENT(E), rapporteur,**

L'article L5211-10 stipule que le Bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Afin d'assurer une représentation équilibrée des communes au sein du bureau, il vous est proposé de fixer à **22** le nombre de membres du Bureau avec la répartition suivante :

6 membres pour la commune d'Albi,  
2 membres pour la commune de Saint-Juéry,  
1 membre pour chacune des 14 autres communes.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. Pour ce qui concerne la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en application de la règle de droit commun, le nombre maximum de vice-président serait donc fixé à 10.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Si le conseil communautaire décide de faire application de cette disposition, le nombre de vice-présidents pourrait être modulé entre 11 et 15. Il est précisé que cette disposition serait sans incidence financière car l'enveloppe indemnitaire est constante.

#### **Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral en date du 2 octobre 2019 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la communauté d'agglomération de l'Albigeois et leur répartition par commune membre ;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil communautaire d'assurer au sein du bureau une représentation équilibrée des communes,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**FIXE** à 22 le nombre de membres du Bureau et à 15 le nombre de vice-présidents.

Pour extrait conforme,  
Fait le 9 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL